

LÉMAN FRANÇAIS

## Seuls les jet-skis électriques sont autorisés, trois heures par jour

Par Jean-François Mabut. Mis à jour à 13h34 5 Commentaires



L'interdiction totale des scooters des mers remontait à 1989. Un marin lacustre avait obtenu l'abolition de ce règlement en septembre dernier.



### Articles en relation

- ▶ [Jet-ski sur le Léman: vers un règlement strict?](#)
- ▶ [Les jet-skis sont interdits car assimilés à des bateaux de plaisance](#)
- ▶ [Le Léman savoyard à nouveau ouvert aux jet-skis et aux bouées tractées](#)

### Signaler une erreur

Vous avez vu une erreur? Merci de nous en informer.

C'est fait. Par [arrêté du 11 décembre 2014](#), le préfet de la Haute-Savoie bannit les scooters des mers à moteur du lac Léman. Seuls les engins à propulsion électrique seront autorisés sur le lac trois heures par jour et seulement à la hauteur des communes de Lugrin et de Meillerie, juste avant Saint-Gingolph. De la rive à la zone autorisée, 600 mètres au large, les jet-skis et autres karts devront naviguer à moins de 10 km/h.



### Partager & Commenter



### Google-Publicité

#### Ventes Privées Handball

Les top marques de handball en ventes privées.  
Jusqu'à -70% !

[www.privatesportshop.fr/handball](http://www.privatesportshop.fr/handball)

#### Âge de votre corps:

Quel est l'âge de votre corps? Faites le test pour le savoir.

[age-du-corps.private-test.com](http://age-du-corps.private-test.com)

Le sous-préfet de Thonon, Jean-Yves Le Merrer, a bien préparé son dossier à la suite de la levée par la justice française de l'interdiction totale des jet-skis sur la portion française du lac Léman. La *Tribune* avait annoncé la décision prise fin novembre et rendue officielle ce jeudi. La pratique est désormais limitée de 14 h à 17 h au droit des communes de Meillerie à Lugrin.

Dès l'annonce du nouveau règlement, Pascal Guarnieri, le Haut-Savoyard, qui se bat depuis des années contre l'interdiction des jet-skis et avait obtenu gain de cause devant un tribunal de Lyon, déclarait à la *Tribune*: «Ils ne savent pas lire une décision de justice qui est pourtant écrite et motivée! Cette histoire de jet-ski électrique, c'est un écran de fumée. La Cour s'est prononcée sur les engins à moteur.»



Le préfet d'une base nautique dédiée aux scooters des mers. Pascal Guarnieri a un projet déjà fort avancé à Maxilly, où il bénéficie du soutien de la Municipalité. Mais on voit mal que ce projet ne pourrait pas se réaliser dans la mesure où il est désormais licite de s'éclater dans cette section du lac. Reste à savoir si la restriction horaire stricte ne rend pas l'entreprise non rentable.

### Les scooters sont interdits de fait en Suisse aussi

L'arrêté du préfet est un modèle de littérature administrative. Avant d'arriver à la décision, l'autorité cite pas moins de trente dispositions légales ou réglementaires dont l'[accord franco-suisse et le règlement de navigation sur le Léman](#) signé à Berne le 7 décembre 1976. Plus de vingt considérants sont énumérés qui justifient pourquoi le rectangle ouvert à la navigation des jet-skis est congru.

En Suisse, l'[ordonnance sur la navigation intérieure \(ONI\)](#) a de facto expulsé ces engins de la surface du bleu Léman. L'ONI range en effet les jet-skis (un mot qui appartient à la marque Kawasaki) dans la catégorie des bateaux de plaisance et non dans celle des bateaux de sport (catégories 15 et 16 de l'article 2 ONI). La puissance du moteur est ainsi limitée à 15 chevaux ce qui rend de facto impossible l'homologation de la plupart des véhicules disponibles sur le marché. Cette réglementation est un subterfuge qui a été trouvé en 2008 quand la Suisse a adapté son code sur la navigation pour demeurer eurocompatible, tout en noyant [la polémique que leur autorisation avait fait naître](#).

(TDG)